

1708—*Etienne Volant, sieur de Radisson.* Dans le registre des audiences, le 17 août 1708, on consigne que Volant de Radisson a fait un procès verbal d'arpentage dans la seigneurie de Lachesnaye. Ce Volant naquit à Québec en 1664 et se maria à Sorel en 1693. Tanguay (vol. III, 480) a vu quelque part qu'il était "colonel des troupes de la milice bourgeoise" et au vol. VI, 498, il constate que Volant était à Chambly en 1710.

Il semble avoir résidé assez longtemps à Montréal, car il y possédait une maison en 1721, et il mourut dans cette ville en 1735.

1753-1774—*J. B. Perrot.* D'après les quelques pièces conservées aux archives, nous l'avons d'abord placé dans la série des arpenteurs qui ont commencé à pratiquer sous le régime anglais. Depuis, nous avons appris qu'il doit prendre rang parmi les arpenteurs de la Nouvelle-France, car nous voyons dans les Mémoires de la Société Royale, 2e série, vol III, p. 95 que le sieur Perrot fut nommé arpenteur par l'intendant Rigot, le 12 janvier 1753, sur le certificat du R. P. Bonnecamp, Jésuite et professeur de mathématiques, daté du 22 septembre 1752.

E. Z. MASSICOTTE

Joseph Rouer de la Cardonnière

Né à Québec le 11 novembre 1736, du mariage de Jacques-Augustin Rouer de Villeray et de Marie-Madeleine Foulon dit Dumont.

Il fut fait enseigne dans les troupes du détachement de la marine le 1er mars 1757.

A la conquête, il s'embarqua pour la France où il continua de servir.

En 1764, M. Rouer de la Cardonnière passait à Cayenne en qualité de sous-lieutenant. Il y fut fait lieutenant en 1769.

Neuf années plus tard, en 1778, embarqué sur le *Superbe*, il prenait part à une campagne contre les corsaires anglais.

En 1781, il escortait avec quarante-cinq hommes sur une canonnière un brick chargé de poudre pour Surinan.

En 1782, M. Rouer de la Cardonnière faisait la campagne contre Demerary. Sa belle conduite dans cette campagne le fit choisir comme commandant à Essequibo. On lui donnait en même temps le grade de capitaine.

En mars 1784, il passait à la Martinique où il était incorporé dans le régiment de cette colonie.

En 1790 sa santé détruite l'obligeait à demander sa retraite après trente-huit ans de service. Sa belle carrière lui avait valu la croix de Saint-Louis.

P. G. R.